

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	8 (1962)
Heft:	6
Artikel:	Message du président de la Confédération aux Suisses à l'étranger, pour le 1er août 1962
Autor:	Chaudet, Paul
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-849094

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Message du Président de la Confédération aux Suisses à l'étranger, pour le 1er août 1962

Dans l'évolution actuelle du monde, la Fête Nationale rappelle de manière saisissante la continuité et la stabilité de nos institutions. Certes, le statut politique, économique et social dont nous bénéficions est le fruit d'une longue période d'efforts. Le pays ne s'est acheminé qu'à travers beaucoup d'épreuves vers son organisation actuelle. Lorsqu'on procède à l'analyse des événements contemporains, on a peut-être la tendance d'oublier à quel prix notre démocratie est parvenue à un état de développement compatible avec la pratique de la liberté dans l'ordre. A cet égard, il importe que chaque génération prenne conscience de la réalité d'un patrimoine. Sa valeur est mise du reste en relief par les difficultés que doivent surmonter les pays nouvellement indépendants pour dominer les tâches consécutives à leur libération.

Chers compatriotes de l'étranger, vous savez ce que sont les priviléges des Suisses qui résident dans leur Patrie. Vous exercez votre influence dans des milieux très divers, dont aucun n'est exactement comparable au nôtre. C'est vous qui donnez au loin une image du caractère, des tendances et des aspirations qui marquent notre peuple. Au moment où vous vous réunissez pour célébrer l'anniversaire de la fondation de la Confédération, nos pensées et notre amitié vous entourent. En dépit des distances, nous nous sentons liés par le sentiment d'une étroite solidarité. Nous vous disons notre reconnaissance de ce que vous accomplissez pour maintenir les positions acquises par notre Pays dans les structures nouvelles du monde. Vous remplissez une mission d'avant-garde, contribuant ainsi à éclairer le terrain et à faciliter le choix des directions que nous aurons à prendre.

Au nom des Autorités fédérales et du Peuple suisse, je vous adresse mes vœux pour votre bonheur personnel, pour celui de vos familles, pour le succès de vos travaux et la réussite de vos entreprises. Imprégnés du sentiment national, vous resterez fidèles aux raisons qui sont à l'origine de la Confédération. Ce sont elles qui lui assurent encore, dans les bouleversements de notre époque, les conditions de la force et de la durée.

Le Président de la Confédération :

Paul CHAUDET.